Télécharger sous pdf | s'abonner gratuitement | Numéros précédents disponible en espagnol, en portugais et en anglais

MOUVEMENT MONDIAL POUR LES FORÊTS TROPICALES

Bulletin Mensuel - Numéro 183 - Octobre 2012

NOTRE OPINION

• La souveraineté alimentaire, les forêts et la biodiversité

LES MARCHÉS FINANCIERS S'INFILTRENT DANS LA CDB

• La Convention sur la diversité biologique mise sur les marchés financiers

Le Plan stratégique pour la diversité biologique formulé par la CdP 11 ouvre la voie à des instruments du marché qui augmentent la privatisation et la marchandisation des biens communs qui restent.

• La Vía Campesina à la CDB : " la biodiversité doit rester un bien commun"

La véritable solution pour éviter la diminution de la biodiversité est de maintenir celle-ci comme un bien commun, aux mains des paysans, des pêcheurs, des pasteurs et des peuples indigènes, pour que tous puissent l'utiliser.

Du soutien pour les communautés forestières de l'Inde

Initiative pour réclamer la pleine application de la Loi sur les droits forestiers.

LES COMMUNAUTÉS ET LES FORÊTS

<u>Brésil : la destruction permanente des forêts et de la biodiversité dans l'État d'Acre est</u> considérée comme un « modèle d'économie verte » dans l'Amazonie brésilienne

L'État d'Acre est souvent présenté comme un « modèle de l'économie verte ». Or, derrière cette image se cache la destruction causée par l'exploitation « durable » du bois et par le commerce des « services écologiques », qui augmentent les profits des privés mais apportent peu d'avantages au peuple, tandis que celui-ci voit limitée son utilisation de la forêt.

• Sao Tomé-et-Principe : la biodiversité menacée par les plantations de palmiers à huile

Dans une zone boisée de grande diversité, 5 000 ha ont été cédés en concession pour la plantation à grande échelle de palmiers à huile.

L'exploitation forestière industrielle ne peut pas être durable

Il est impossible de faire une exploitation forestière industrielle qui soit à la fois durable et profitable dans une forêt tropicale primaire, affirme un nouveau rapport publié par Bioscience.

LES COMMUNAUTÉS ET LA MONOCULTURE D'ARBRES

• <u>Cameroun : les graves effets de l'agro-industrie du palmier à huile sur la souveraineté alimentaire et les moyens d'existence</u>

L'entreprise nord-américaine Herakles Farms/SGSOC a reçu plus de 70 000 hectares dans une zone riche en diversité biologique qui sera déboisée pour y faire des plantations industrielles de palmiers à huile. Les communautés de petits agriculteurs rejettent avec force ce projet qui les privera de la terre, base de leur subsistance.

• Indonésie : la lutte des agriculteurs contre les plantations de palmier à huile et d'acacia, pour la défense de leur terre et de leur souveraineté alimentaire

Le cas de deux communautés de la province de Jambi qui luttent contre les plantations industrielles d'arbres : dans le district de Geragai, les communautés locales s'opposent aux plantations d'acacias de la WKS PT, tandis que les cultivateurs de riz du village de Mersam s'opposent au plan de la compagnie ICA PT d'y faire une plantation de palmiers à huile.

• Portugal : pétition contre l'invasion du territoire par les eucalyptus

Le gouvernement cherche à révoquer la réglementation concernant la plantation d'arbres afin de supprimer toute condition à l'établissement de plantations d'eucalyptus.

LES GENS SE METTENT À L'OEUVRE

- <u>Indonésie: des agriculteurs protestent contre l'expulsion causée par un Échange</u>

 <u>Dette/Nature</u>
- Brésil : soutenez la cause indigène
- Indonésie : victoire juridique contre une plantation de palmier à huile
- Birmanie / Myanmar : lettre de solidarité mondiale contre l'accaparement de terres

RECOMMANDATIONS

- Brésil : vidéo documentaire contre la certification FSC, « durable sur le papier »
- Motion sur les sites naturels sacrés

NOTRE OPINION

- La souveraineté alimentaire, les forêts et la biodiversité

En ce mois d'octobre, pendant qu'une nouvelle conférence des Parties à la Convention sur la diversité biologique avait lieu en Inde, nous avons célébré aussi, le 16, la Journée internationale de lutte pour la souveraineté alimentaire.

Pour les paysans, les peuples indigènes et les peuples traditionnels qui vivent dans les forêts et dans d'autres biomes et qui en dépendent, la biodiversité est intrinsèquement liée à la souveraineté alimentaire et, de façon plus large, à leur autonomie et à leur liberté. Par exemple, la diversité des semences traditionnelles avec lesquelles ils pratiquent l'agriculture artisanale leur a assuré, depuis des générations, une partie fondamentale de leur subsistance. L'accès aux forêts et à la diversité d'aliments qu'elles offrent est également fondamental pour leur souveraineté alimentaire.

Il est nécessaire de dénoncer la véritable guerre qui a lieu dans plusieurs pays de forêt tropicale contre les méthodes agricoles de ces peuples, surtout contre la coutume de faire de petites plantations dans des zones boisées pour y cultiver, par exemple, du riz dans les zones montagneuses, une pratique très courante dans plusieurs pays asiatiques.

Certains gouvernements et organismes internationaux considèrent cette pratique comme une des principales causes du déboisement et considèrent qu'elle doit être combattue avec rigueur. Or, plusieurs études n'avalisent pas cette thèse et constatent qu'il s'agit d'une activité durable. En plus, l'interdiction de cette méthode condamnerait à la famine les communautés qui l'appliquent et ferait disparaître leur mode de vie.

Curieusement, les mêmes gouvernements qui s'opposent à cette activité non déprédatrice continuent de donner en concession des étendues de forêt qui atteignent des millions d'hectares, dans des pays comme l'Indonésie, pour que de grandes entreprises y fassent des plantations d'acacias ou de palmiers à huile ou pour l'extraction minière, leur permettant de détruire la forêt et la biodiversité afin d'obtenir des profits faciles et rapides. Malgré les nombreuses plaintes des communautés et des organisations locales, ce type de destruction n'est pas ou presque pas combattu.

À l'heure actuelle, les grandes entreprises destructrices, ainsi que les banques et les gouvernements qui appuient ces projets, allèguent, suivant la logique de « l'économie verte », que la destruction peut être « compensée » en protégeant les forêts à d'autres endroits. Pourtant, ce qu'ils appellent « protéger » finit par devenir une nouvelle menace pour les communautés qui vivent dans ces zones boisées où elles pratiquent l'agriculture itinérante qui garantit leur souveraineté alimentaire. Pour ces communautés, « l'économie verte » ne représente donc pas une « protection » ; au contraire, elle leur apporte davantage de pressions et de restrictions et, souvent, aboutit à leur expulsion. D'autre part, il est évident que la destruction d'un endroit ne peut pas être « compensée » ailleurs.

Les gouvernements qui accordent des concessions forestières à des entreprises privées et qui encouragent aussi les projets REDD pour conserver les forêts affirment, en général, qu'elles favorisent le développement. Cependant, ces projets tendent à aggraver les inégalités et la faim. Les rares emplois créés par les entreprises de plantation et d'extraction minière ou par les projets REDD ne compensent pas du tout les pertes que subissent les communautés ; cette situation nous a été communiquée à maintes reprises par les représentants de ces communautés au cours de nos visites sur le terrain. La mainmise du capital sur la nature, les forêts et la diversité augmente, tandis que les communautés perdent, en plus de leur mode de vie, toute autorité sur leur territoire.

Nous espérons que la lutte pour la souveraineté alimentaire sera de plus en plus forte. Il est important qu'elle soit associée à la lutte pour la permanence des communautés dans leurs forêts, pour qu'elles soient sûres de pouvoir utiliser et contrôler leurs terres, leurs forêts et leur

biodiversité, et appliquer des méthodes agricoles qui contribuent à maintenir la biodiversité et à nourrir leur population.

		<u>index</u>

LES MARCHÉS FINANCIERS S'INFILTRENT DANS LA CDB

- La Convention sur la diversité biologique mise sur les marchés financiers

La 11 e Conférence des Parties (CdP) à la Convention sur la diversité biologique (CDB) s'est tenue du 8 au 19 octobre à Hyderabad, en Inde. Parmi les principaux thèmes de la conférence figurait la recherche de moyens pour atteindre les Objectifs d'Aichi et du Protocole de Nagoya sur l'accès et le partage des avantages. Ces objectifs, adoptés en 2010 par la CdP 10, sont devenus les nouvelles feuilles de route pour orienter les pays au sujet des mesures à prendre pour freiner la diminution de la diversité biologique avant 2020, puisque l'objectif pour 2010 avait échoué. [1]

Il a été signalé qu'il fallait définir des indicateurs de conformité internationaux et de renforcer les capacités pour l'application de ces orientations et d'autres moyens semblables, surtout dans les pays du Sud. Cependant, plusieurs organisations écologistes dénoncent, en raison de ses graves répercussions, l'approbation d'un Plan stratégique pour la diversité biologique, révisé et mis à jour (http://www.cbd.int/fr) par suite des négociations. Cet accord, qui sera le cadre global en matière de diversité biologique pour tout le système des Nations unies, signale qu'il est essentiel de disposer de ressources financières nouvelles et additionnelles pour la protection de la biodiversité. Il mentionne qu'il faut examiner « des moyens financiers innovants ».

Avec un critère néolibéral, on estime que l'argent est le moyen le plus important pour conserver les ressources biologiques ; ce même point de vue fait que l'on considère l'argent comme le moyen d'évaluer les aspects écologiques importants. Ceci a plusieurs implications que l'Alliance CDB [2] a étudiées et divulguées dans des documents préparés pour la Sommet de Nagoya 2010 et pour le sommet de Hyderabad. Parmi les moyens financiers, on a imaginé des possibilités telles que le paiement pour des services écologiques, un mécanisme de développement vert, et des systèmes de compensation de la biodiversité. On a avancé aussi dans les tentatives de fixer une valeur monétaire aux services des écosystèmes, comme c'est le cas de « L'économie des écosystèmes et la biodiversité » (TEEB d'après l'anglais ; voir les bulletins 175, 176 et 181 du WRM), une proposition du Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE).

Les rapports de l'Alliance CDB préviennent sur la difficulté de fixer une valeur financière à la biodiversité afin de la commercialiser, et sur l'idée qu'une espèce ou une zone à forte diversité biologique puissent être équivalentes, du point de vue monétaire, à une autre. Ils mentionnent aussi les conséquences pour les droits fonciers, et le danger que comporte le fait d'accorder la priorité à un « service » d'un écosystème plutôt qu'à un autre, en fonction de leur rentabilité. [3]

En fait, pour protéger la biodiversité ce qui compte n'est pas la quantité des ressources financières mais leur qualité et leur affectation.

Dans un rapport rédigé à l'intention de l'Alliance CDB, qui analyse les moyens financiers destinés à la biodiversité [4], les auteurs citent l'UICN, qui signale qu'il existe un fonds potentiel

considérable dans les millions découlant de subventions qui portent atteinte à l'environnement, comme les politiques fiscales favorables à des méthodes agricoles qui détruisent les forêts et épuisent les réserves d'eau.

Essentiellement, et suivant une tendance qui vise à enlever le pouvoir de gestion et de décision aux gouvernements et aux communautés, l'introduction de mécanismes financiers innovants pour la protection de la biodiversité donne l'occasion de créer des instruments de marché qui approfondissent la privatisation et la marchandisation des biens communs qui restent. Ils donneront de nouvelles possibilités de profit pour les entreprises, et même pour les capitaux spéculatifs, mais ne résoudront pas le problème de la diminution de la biodiversité parce qu'ils ne s'attaquent pas aux véritables causes du problème : les systèmes destructeurs de production, de commercialisation et de consommation. En outre, le Plan stratégique pour la diversité biologique 2011-2020 ouvre la voie à la spéculation financière qui, au cours de son expansion, tâche d'atteindre tous les espaces possibles auxquels elle n'avait pas accès auparavant.

Néanmoins, on peut y trouver quelques recommandations positives. BiofuelWatch et la Coalition mondiale des forêts commentent favorablement [5] le fait que la CdP 11 ait accepté la recommandation de l'OSASTT de revoir et, le cas échéant, de retirer les subventions et autres incitations aux agrocombustibles et à d'autres secteurs économiques qui portent atteinte à la diversité biologique. La CdP 11 a reconnu aussi que les subventions et les subsides aux agrocombustibles peuvent être des facteurs importants de l'élargissement des plantations industrielles faites à cette fin.

Il faut espérer aussi, comme l'a dit Helena Paul, d'Econexus, que ces recommandations pousseront l'Union européenne à supprimer tout soutien de la bioénergie industrielle à grande échelle.

Quelques pays ont parlé du besoin de changer les modèles de production. D'après l'organisation brésilienne Terra de Direitos, la Bolivie a dénoncé que les mécanismes financiers pour la conservation de la biodiversité, REDD+ par exemple, ne sont que des politiques néo-colonialistes qui ne cherchent pas à protéger l'environnement parce qu'elles laissent inchangé le modèle de production des pays du Nord, qui a été si préjudiciable pour l'environnement et pour les communautés des pays du Sud. [6]

- [1] Pour une synthèse des objectifs d'Aichi voir : "Guía de la biodiversidad. Las metas de Aichi para periodistas y otras especies en extinción", Ecologistas en Acción, http://www.ecologistasenaccion.org/IMG/pdf/guia de la biodiversidad.pdf.
- [2] L'Alliance de la Convention sur la diversité biologique (Alliance CDB) est un réseau d'activistes et de représentants d'ONG, d'OB, de mouvements sociaux et d'organisations de peuples indigènes qui plaident pour une participation meilleure et mieux informée dans les processus de la CDB. Pour davantage d'information veuillez visiter www.cbdalliance.org.
- [3] Documents de l'Alliance CDB : "Resource Mobilisation (implementation of the strategy) and Financial mechanism", http://www.cbdalliance.org/storage/sbstta-wgri/cbda briefing wgri4 finances.pdf ; "Finanzas, Instrumentos

Económicos y Biodiversidad",

http://www.wrm.org.uy/actores/CBD/COP10/Informativo2 LosTop10paralaCOP10.pdf; rapports pour la CdP 11: http://www.cbdalliance.org/cop11-briefing-notes/.

[4] "Civil society views on Scaling Up Biodiversity Finance, Resource Mobilization and Innovative Financial Mechanisms", produit par Simone Lovera et Rashed Al Mahmud Titimur pour l'Alliance CDB, http://www.cbdalliance.org/storage/ifm/CBD%20Alliance%20Civil%2
Osociety%20views%20on%20Scaling%20Up%20Biodiversity%20Finance.pdf.

- [5] "Forest Groups Welcome Global Biodiversity Conference Call to Review Biofuel Subsidies and Incentives", 19 octobre 2012, http://globalforestcoalition.org/2474-forest-groups-welcome-global-biodiversity-conference-call-to-review-biofuel-subsidies-and-incentives#more-2474.
- [6] "11ª COP da Convenção sobre Diversidade Biológica: Dos debates para a ação concreta?", Larissa Packer et Fernando Prioste , Terra de Direitos, http://terradedireitos.org.br/biblioteca/11%C2%AA-cop-da-convencao-sobre-diversidade-iologica-dos-debates-para-a-acao-concreta-2/.

	<u>index</u>

- La Vía Campesina à la CDB : " la biodiversité doit rester un bien commun"

La Vía Campesina (LVC), mouvement mondial des paysans, a suivi les discussions de la CDB et, dans un communiqué de presse, a affirmé que, « au lieu de protéger la biodiversité, les discussions de la CDB dégénèrent et s'orientent vers une discussion sur la privatisation et la commercialisation de la biodiversité, dans le but de donner aux grandes entreprises le contrôle de la biodiversité à des fins commerciales, au détriment des paysans, des pêcheurs et des populations indigènes qui la protègent et en prennent soin ».

L'organisation prévient que « la CDB traite aussi de technologies risquées, non testées et non débattues, comme par exemple les nouveaux types de biologie synthétique, les OGM et la géoingénierie ».

La véritable solution, dit La Vía, « est de maintenir la biodiversité comme un bien commun, aux mains des paysans, des pêcheurs, des pasteurs et des peuples indigènes, pour que tous puissent l'utiliser et la développer pour la production d'aliments et pour la survie des hommes. Il est de notoriété publique que les paysans, les pêcheurs et les pasteurs ont développé et renouvelé la biodiversité au cours des millénaires. Leurs connaissances et leur expertise sont essentielles à sa préservation ».

La Vía Campesina a lancé un appel à la conférence de la CDB pour qu'elle s'engage immédiatement dans l'adoption des mesures suivantes :

- 1. Interdire l'introduction et la culture de semences OGM.
- 2. Supprimer graduellement l'utilisation de pesticides chimiques.
- 3. Passer de l'utilisation d'engrais chimiques à celle de méthodes agro-écologiques en utilisant davantage de matières organiques et en augmentant la population de microorganismes du sol.
- 4. Rejeter la proposition de l'Économie verte qui fixe un prix à la nature et à ses fonctions.

- 5. Réaffirmer et maintenir le moratoire sur les technologies « terminator » et le moratoire sur la géo-ingénierie.
- 6. Établir d'urgence un moratoire sur la biologie synthétique.

Le texte intégral du communiqué de presse de la Vía Campesina figure à l'adresse http://viacampesina.org/fr/index.php/les-grands-ths-mainmenu-27/biodiversitt-resources-gtiques-mainmenu-37/706-convention-sur-la-diversite-biologique-paysannes-et-paysans-demandent-la-fin-de-la-commercialisation-de-la-biodiversite-les-semences-ogm-et-la-biologie-synthetique.

		<u>index</u>

- Du soutien pour les communautés forestières de l'Inde

En 2006, le parlement indien a approuvé la Loi sur les tribus répertoriées et autres habitants traditionnels de la forêt (Reconnaissance des droits forestiers), ou Loi sur les droits forestiers (FRA d'après l'anglais). Cette loi a pour but de restaurer et de reconnaître les droits des communautés forestières sur leurs forêts et leurs ressources communes ; c'est la première fois dans l'histoire des forêts indiennes que l'État reconnaît formellement que les habitants des forêts ont été longtemps privés de leurs droits [voir Bulletin n° 115 du WRM].

Or, l'application de cette loi ne respecte pas son esprit. Des millions de réclamations sont rejetées sans explication, et les communautés forestières sont expulsées par la force et réinstallées à l'extérieur des zones protégées, au nom de la conservation de la nature et des réserves de tigres, en totale violation de la FRA et des protocoles internationaux.

Pendant ce temps, le tourisme commercial est autorisé de façon non réglementée, sous le prétexte de la conservation ; de nombreuses communautés forestières sont expulsées de leurs terres et, sans leur consentement, celles-ci sont affectées à la mise en œuvre de projets miniers, de grands barrages et de centrales thermiques.

Avec le soutien d'ONG internationales, d'organisations communautaires et des mouvements sociaux membres de l'Alliance CDB, les communautés forestières de l'Inde ont envoyé une lettre à leur Premier Ministre pour réclamer que la FRA soit pleinement appliquée et qu'on mette fin à la réinstallation illégale des habitants des zones protégées.

<u>index</u>

LES COMMUNAUTÉS ET LES FORÊTS

- Brésil : la destruction permanente des forêts et de la biodiversité dans l'État d'Acre est considérée comme un « modèle d'économie verte » dans l'Amazonie brésilienne

Au cours des deux dernières décennies, la région Amérique latine et Caraïbes a perdu 9 % de son couvert forestier, surtout à cause de l'extraction de bois, de l'expansion de l'agro-industrie, des grands projets d'infrastructure tels que les routes, les barrages hydroélectriques, les mines, l'exploitation de pétrole et l'urbanisation, en plus des incendies et de la transformation des forêts dus aux raisons mentionnées.

Des agents privés, nationaux et étrangers, et les États nationaux ont intensifié l'exploitation des forêts, pour améliorer l'infrastructure grâce au plan IIRSA (Intégration de l'infrastructure régionale sud-américaine) de manière à faciliter l'exportation de matières premières vers les grands centres de consommation de l'hémisphère Nord et, de plus en plus, vers d'autres économies qui ont adopté le même modèle, comme la Chine.

Pour « atténuer » les effets de cette avance destructrice qui sous-tend le processus d'accumulation incessante de capital, dans un rapport rédigé en 2011 le PNUE (Programme des Nations unies pour l'environnement), la FAO (Organisations des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture) et l'OIBT (Organisation internationale des bois tropicaux) ont dépeint « l'économie verte » comme la planche de salut.

D'après l'OIBT, en ce qui concerne les forêts tropicales les zones « gérées de façon durable » ont augmenté pour atteindre aujourd'hui 53 millions d'hectares, tandis que 131 millions d'hectares sont affectés à l'extraction de bois. Au total, 184 millions d'hectares, soit 24 % des 403 millions d'hectares occupés par ce qu'on appelle « forêts tropicales de production », sont soumis à une gestion forestière d'un type ou d'un autre. Les 358 millions d'hectares restants sont des forêts tropicales qui bénéficient de guelque sorte de « protection ».

Pour que l'exploitation forestière conduite par divers intérêts du capital puisse continuer, l'idée de « l'économie verte » est essentielle, car elle cherche à « compenser » la destruction de certaines zones par la « protection » de certaines autres, dont celles gérées de façon « durable ». À cela s'ajoute la commercialisation des « services écologiques », qui non seulement complète la « gestion forestière durable mais renforce aussi le processus de marchandisation des forêts grâce à des projets REDD et PSE (paiement pour services environnementaux) et augmente donc les possibilités de gain pour les agents de la destruction.

Dans le cas de l'Amérique latine et les Caraïbes, l'initiative d'économie verte de la plus grande envergure est celle mise en œuvre dans l'Amazonie brésilienne, sous la direction de la Banque mondiale et au moyen du « Programme pilote pour la protection des forêts tropicales – PPG7 ». L'État d'Acre est considéré comme celui qui a le plus « progressé » dans l'adoption du modèle de « développement durable » proposé.

La structure de cet aménagement territorial se caractérise surtout par l'institution d'un cadre juridique qui crée les « unités de conservation » qui, du point de vue formel, peuvent être communales, communautaires ou gouvernementales mais qui restent subordonnées à des réglementations d'utilisation qui garantissent la marchandisation de la nature en faveur de capitaux privés.

L'État d'Acre

L'État d'Acre est situé dans l'Amazonie brésilienne ; il couvre 16,5 millions d'hectares, dont près de 88 % sont couverts de forêts indigènes. Environ 50 % de ces forêts se trouvent dans des zones naturelles protégées.

Cet État est devenu mondialement connu après l'assassinat, en 1988, de Chico Mendes, alors président du Syndicat des travailleurs ruraux de Xapurí. Dans les luttes de résistance contre la destruction de leurs moyens d'existence et des territoires boisés, le mouvement paysan dirigé par Chico Mendes est devenu célèbre en montrant que la conservation des forêts ne peut pas

être dissociée des peuples qui les habitent. La proposition concernant les Réserves d'extraction (RESEX) traduisait de façon plus complète cette interaction de la société avec la nature.

Devenu « la terre de Chico Mendes », l'État d'Acre a attiré l'attention de l'écologisme international et il a été présenté dans le monde entier comme celui qui a le plus avancé en Amazonie, pour avoir mis en œuvre un « modèle de développement durable » que l'ONU appelle maintenant « économie verte ». Le financement que le gouvernement de l'État reçoit depuis plus d'une décennie de la Banque mondiale, de la Banque interaméricaine de développement (BID) et de la Banque nationale de développement économique et social (BNDES), ainsi que de grandes ONG conservationnistes internationales comme le WWF, est consacré à encourager ce « modèle ». Le pouvoir exécutif de l'État est gouverné depuis 1999 par une large coalition dirigée par le Parti des Travailleurs, et qui inclut autant les partis considérés comme de gauche que ceux d'extrême droite. Plusieurs mesures ont été prises pour adapter l'État aux préceptes de l'économie verte, par exemple, la réalisation du Zonage écologique économique pour un « aménagement durable » de l'utilisation du territoire. Bien que ce zonage, qui a été fait de façon participative et du bas vers le haut, puisse représenter un progrès dans le sens de limiter les pratiques destructrices et de répondre aux demandes du peuple, dans ce cas il a permis surtout de progresser dans le sens de la marchandisation de la forêt.

Il faut signaler que la mise en œuvre des plans de gestion forestière durable et de l'économie verte en général, que les autorités considèrent comme réussie, n'a pas réglé les problèmes suivants :

- L'État d'Acre est aujourd'hui un des plus pauvres du Brésil; l'inégalité y est la plus forte de la région Nord (indice de Gini = 0,61) et la deuxième du pays; les peuples indigènes y manquent toujours de politiques publiques et continuent de lutter pour la démarcation de leurs territoires.
- L'élevage extensif, fortement destructeur des forêts, reste une des principales activités productives. Pendant la dernière décennie, le cheptel est passé de 800 000 à 2,5 millions de têtes.
- L'extraction de bois est toujours dominante. En 2010, 756 000 m 3 de bois coupé ont été extraits, surtout par de grandes entreprises et par de grands propriétaires ruraux. Au cours des dix dernières années, la superficie déboisée a augmenté de 730 000 hectares, dont 62 % dans la période 2000 2005, dépassant ainsi de près de 500 000 ha la moyenne des trois décennies antérieures à la mise en œuvre de « l'économie verte ».
- Pour dissimuler cette destruction, des familles sont payées pour les « services écologiques » qu'elles rendent, à des tarifs considérablement plus bas que les bénéfices obtenus par ceux qui contrôlent aujourd'hui les forêts, soit pour l'extraction de bois, soit pour commercialiser ces « services ». La loi 2.308/2010 adoptée par l'État a créé le Système d'incitation aux services écologiques ». Cette loi est considérée comme l'une des plus « progressistes » du monde pour avoir jeté les bases légales de « l'économie verte ». D'après l'Agence de presse d'Acre, elle permet à l'État « de participer au marché international du carbone et d'autres services écologiques, comme la biodiversité et l'eau », et « les politiques pour la réduction de la déforestation sont la meilleure publicité pour le carbone d'Acre ».

Soulignons que la gestion forestière durable (GFD) manque de toute constatation scientifique concernant la régénération forestière, le comportement des différents écosystèmes face à l'exploitation qui comporte l'ouverture de chemins et de routes pour la circulation de machines et

de poids lourds, le détournement de cours d'eau, la pollution des sols et des fleuves par le pétrole brûlé et les déchets toxiques, le bruit des machines qui met en fuite les oiseaux et les animaux sauvages, etc. À tout cela s'ajoute l'absence de contrôle des plans de GFD par les institutions gouvernementales, que ce soit parce qu'elles les abandonnent délibérément ou du fait de la persistance de « l'association public-privé » qui caractérise la formation de l'État national brésilien.

Quant aux politiques de PSE, leurs effets nuisibles commencent à se faire sentir dans les territoires forestiers, comme le montrent les paroles de Dercy Teles, président du Syndicat des travailleurs ruraux de Xapurí :

« [...] les politiques de PSE ne font que bâillonner la vie de ces personnes. Elles se retrouvent sans opportunités et sans voix. Sans voix, parce qu'elles signent un contrat d'une durée minimale de trente ans, par lequel la zone où elles habitent reste à la disposition du gouvernement et des multinationales pendant trente ans, pour y faire des recherches et pour tirer profit de toutes les connaissances de la zone pour une somme insignifiante. Et le plus grave est qu'elles ne peuvent plus rien faire dans cette zone, elles ne peuvent plus pêcher, extraire du bois pour leur propre consommation, chasser, elles ne peuvent plus rien faire [...]. »

En 2010, le gouvernement de l'État d'Acre a passé un accord avec les gouvernements des États de Californie (États-Unis) et du Chiapas (Mexique), afin que les industries polluantes californiennes puissent continuer à polluer en achetant des crédits de carbone issus des activités REDD en Acre et au Chiapas. Or, l'augmentation de la destruction des forêts et de la biodiversité domine dans les plans de GFD, et l'augmentation de la concentration des terres et de l'élevage extensif révèlent que « l'économie verte » est une fraude. À cela s'ajoutent de nouveaux plans destructeurs, que le gouvernement de l'État est en train de formuler pour l'exploitation de pétrole et de gaz.

En outre, la commercialisation du carbone et des services environnementaux représente une menace directe pour l'autonomie et la liberté des peuples des forêts, ainsi que pour le contrôle de leurs territoires, et met en danger autant la diversité de la nature que les communautés qui ont toujours su vivre avec elle de façon intégrée et harmonieuse.

Texte basé sur l'article d'Elder Andrade de Paula, Le double visage de la destruction des forêts tropicales d'Amérique latine et des Caraïbes : révélations de l'économie verte en Acre , disponible en anglais sur : http://wrm.org.uy/countries/Brazil/The_two_faces_of_tropical_forest_destruction.pdf

ind	ex

- Sao Tomé-et-Principe : la biodiversité menacée par les plantations de palmiers à huile

Sao Tomé-et-Principe est un des pays du littoral d'Afrique occidentale qui se distingue quand on parle de biodiversité. Pour cette raison, depuis la fin du 19 e siècle ces « belles îles équatoriales » ont beaucoup intéressé les chercheurs du monde entier. Leurs forêts ont été classées parmi les deux cents endroits du monde les plus importants en matière de biodiversité. Elles sont l'habitat d'environ 25 espèces d'oiseaux endémiques.

Le biologiste portugais João Pedro Pio s'est rendu dans le sud-ouest de Sao Tomé en juillet 2012. Son intention était de trouver des oiseaux et d'autres espèces rares en danger d'extinction,

comme l'ibis, qui figure en tête de la liste des oiseaux endémiques en péril.

Le blog *Apenas a minha história* (Rien que mon histoire), où João Pedro raconte ses expériences d'une année en tant qu'étranger et que chercheur à Sao Tomé, décrit la scène de dévastation qu'il a trouvée dans la région :

« Eh bien, quand les travaux ont commencé dans une zone qui était autrefois une forêt fermée, celle-ci est devenue une étendue pelée et boueuse. Il n'y avait plus aucun arbre! Tous avaient été abattus sans distinction [...] à l'exception d'un ou deux Viru-vermelhos qui avaient l'air bizarres, tout seuls au milieu de cette destruction, il ne restait plus un arbre debout. »

« Au loin, un bulldozer travaillait impitoyablement, pendant que tout le paysage semblait pleurer devant une telle destruction. »

Ribeira Peixe, que l'on appelle aussi Emolve (comme la compagnie d'huile végétale), était une grande plantation industrielle de palmiers à huile semi-abandonnée, qui avait toujours représenté un danger pour la biodiversité de l'huile. À présent, le danger s'est aggravé car il est prévu de réhabiliter cette plantation de 610 hectares, et de l'élargir jusqu'à près de 5 000 hectares. Ceci a été confirmé en 2009, lorsque l'État de Sao Tomé a signé un accord avec la compagnie belge SOCFINCO pour une opération concernant l'huile de palme.

Le chercheur a écrit que « le gouvernement avait décidé qu'il serait plus profitable pour le pays de troquer toute sa biodiversité, qui est unique au monde, contre quelques tonnes d'huile ».

Le gouvernement de Sao Tomé-et-Principe a signé un contrat avec Agripalma, filiale de SOCFINCO, par lequel il lui cède 5 000 hectares. Autrement dit, suffisamment de terre pour que la vente d'huile de palme devienne rentable.

L'ancien coordinateur du Mouvement mondial pour les forêts tropicales, Ricardo Carrere, dans son rapport intitulé « Le palmier à huile en Afrique : présent, passé et futur » (
http://wrm.org.uy/countries/Africa/Oil Palm in Africa map.html) explique le processus par lequel des richesses sans prix ont été échangées contre 50 – 70 millions de dollars.

Ces plantations de palmiers dégradent agressivement l'environnement, car elles absorbent les nutriments du sol et l'appauvrissent à tel point que, au bout de moins de deux décennies, il est devenu tout à fait stérile et que seules des broussailles y poussent, un combustible idéal pour les incendies. En outre, les usines que l'on construit pour traiter l'huile produisent toujours un grand volume de déchets polluants, composés d'écales, d'eau et de graisse et, comme il faut s'y attendre, des herbicides, des engrais et des pesticides qu'on utilise dans les plantations en régime de monoculture.

Comme dit le dicton, il faut apprendre des erreurs des autres. L'avantage de l'histoire est que nous pouvons éviter de commettre la même erreur. En Indonésie et en Malaisie, par exemple, des forêts entières ont disparu à cause du palmier à huile. Près de deux millions d'hectares de forêts sont détruits chaque année et l'exploitation en question ne semble bénéficier qu'aux grandes entreprises agricoles et aux gouvernements corrompus.

Résumé de l'article "São Tomé & Príncipe: Deforestation Threatens Biodiversity", de Mário Lopes, envoyé par l'auteur. Voir l'article complet sur http://globalvoicesonline.org/2012/10/13/sao-tome-principe-

<u>deforestation-threatens-biodiversity/</u>.

- L'exploitation forestière industrielle ne peut pas être durable

Barbara Zimmerman, du Fonds mondial pour la nature Canada, et Cyril Kormos, vice-président chargé des politiques de la Fondation WILD, sont les auteurs d'une nouvelle étude qui affirme que l'écologie des forêts de feuillus rend non seulement impraticable mais absolument inutile de les exploiter par des méthodes vraiment durables.

Interviewés par Jeremy Hance pour mongabay.com, les chercheurs ont dit : « En dépit d'avoir essayé pendant des décennies d'exploiter les forêts de façon durable, le taux de déforestation n'a presque pas diminué au cours des 20 dernières années : il est passé de 15 millions d'hectares par an à 13 millions d'hectares par an, et il ne s'agit que d'une estimation modérée. L'exploitation industrielle s'est avérée incapable de maintenir les forêts sur pied. Au contraire, elle représente en général le premier pas vers le défrichage total à des fins agricoles ».

L'étude a découvert qu'il suffit de trois tournées d'abattage pour provoquer la quasi-extinction de certains arbres dans toutes les zones principales de forêt tropicale (Amérique du Sud et Amérique centrale, Afrique centrale, Asie du Sud-Est), et que le résultat était non seulement une perturbation écologique mais aussi un échec économique.

La riche diversité biologique, la variété sans égal et les interconnexions très complexes entre les espèces des forêts tropicales les rendent particulièrement vulnérables aux perturbations. Les exploitants ciblent seulement une poignée d'espèces d'arbres, ils s'en emparent rapidement et laissent le reste debout, ce qui modifie en peu de temps la structure de l'ensemble de l'écosystème.

« Presque toutes les espèces d'arbres de grande valeur à l'heure actuelle croissent lentement et sont d'une longévité exceptionnelle ; leur densité est faible à l'âge adulte ; le taux de mortalité de leurs graines et des jeunes arbres est élevé ; leur régénération est faible et ils dépendent de la diversité animale pour se reproduire. Tout cela porte à conclure que les arbres tropicaux ont probablement besoin de grandes étendues de forêt écologiquement intacte pour maintenir une population de dimensions viables », écrivent Zimmerman et Kormos dans leur rapport.

La plupart des entreprises forestières se bornent à entrer dans une forêt primaire, à couper toutes les espèces de grande valeur et à l'abandonner aux colons, ou bien elles rasent tout pour faire de l'élevage ou des plantations en régime de monoculture (pour la pâte et le papier, pour le caoutchouc ou pour l'huile de palme). Elles coupent et s'enfuient, passant d'une forêt tropicale intacte à une autre, toujours en quête de profits à court terme. Par exemple, après avoir abattu la plupart des forêts de Bornéo, elles sont allées à Sumatra. Maintenant que Sumatra est dévastée – et que la plupart de ses forêts ont été transformées en plantations – elles sont allées à la Nouvelle-Guinée et aux îles Salomon. La forêt primaire est en train de disparaître dans le monde entier.

« L'exploitation du bois des forêts tropicales se déroule suivant le même modèle économique que l'on constate pour la pêche dans la plupart des océans », écrivent Zimmerman et Kormos. « Les espèces les plus prisées sont celles qu'on prend en premier et, quand il n'y en a plus, on passe à celles qui les suivent en valeur, jusqu'à ce qu'il n'y reste plus de bois. »

Certains chercheurs ont dit que la solution est d'injecter une « gestion forestière durable » dans les entreprises forestières des tropiques. Selon ces défenseurs de la durabilité, cela rendrait possible une exploitation de longue durée tout en préservant la santé de l'ensemble de la forêt.

Pourtant, selon le rapport en question, même l'exploitation forestière dite à faible impact – qui, dans les tropiques, est plutôt l'exception que la règle – modifie considérablement l'écologie de la forêt. Kormos et Zimmerman signalent que, une fois que beaucoup d'arbres ont été coupés, l'exploitation « à faible impact » laisse ouverts de 20 à 50 % de la canopée, alors que « de petites ouvertures de la canopée (de 5 à 10 pour cent) peuvent avoir un impact considérable sur le taux d'humidité de la forêt et accroître le risque d'incendie ». Les déchets abandonnés au sol sèchent rapidement et deviennent un combustible parfait. Contrairement à ce qui se passe dans les forêts tempérées, les incendies sont presque inexistants dans les forêts tropicales primaires, mais l'exploitation à faible impact créé une série de conditions écologiques différentes qui rendent la forêt vulnérable à la chaleur, au vent, et oui, au feu aussi.

Tout de même, Zimmerman et Kormos disent qu'on peut extraire du bois dans les forêts tropicales, à condition qu'il s'agisse de petites opérations menées par les communautés locales, et non de l'exploitation industrielle qui domine aujourd'hui dans ce secteur.

« L'exploitation forestière fonctionne bien quand elle est faite à une échelle non industrielle par des communautés qui ont intérêt à être de bonnes gestionnaires de leur terre », disent-ils. L'important est que les communautés gouvernent leurs propres forêts, de sorte que le problème de 'couper et s'enfuir' ne se pose pas.

Résumé de l'article "Experts: sustainable logging in rainforests impossible", Jeremy Hance, mongabay.com, http://news.mongabay.com/2012/0718-hance-sustainable-logging.html.

index

LES COMMUNAUTÉS ET LA MONOCULTURE D'ARBRES

- Cameroun : les graves effets de l'agro-industrie du palmier à huile sur la souveraineté alimentaire et les moyens d'existence

Au cours des cinq demières années, d'énormes concessions de terres ont été accordées au Cameroun, pour élargir les plantations existantes ou sous la forme de nouvelles concessions pour cultiver des palmiers à huile ou des hévéas. Dans ce contexte, la compagnie nord-américaine Herakles Farms, par l'intermédiaire de sa filiale locale SG Sustainable Oils Cameroon PLC (SGSOC) prévoit de faire une grande plantation industrielle de palmiers à huile et une raffinerie d'huile de palme. Les deux projets seront mis à exécution dans une zone couverte de forêt tropicale et entourée par deux parcs nationaux, une réserve forestière et une réserve de faune.

Le 17 septembre 2009, la SGSOC a signé un contrat avec le gouvernement camerounais, grâce auquel elle a droit à 73 086 hectares dans les départements du Ndian et du Kupe-Manenguba, dans le sud-ouest du Cameroun, pour une période de 99 ans. Cette région est déjà couverte en bonne partie par des plantations de palmiers, qui entourent les maisons et les routes.

En 2012, le Centre pour l'environnement et le développement (CED) du Réseau de lutte contre la

faim (RELUFA) a fait une recherche [1] sur le marché conclu avec Herakles/SGSOC, et il a conclu que le projet était extrêmement avantageux pour la compagnie : le contrat l'exonère du paiement de droits de douane et de certains coûts de sécurité sociale pendant les 99 ans du projet. L'entreprise bénéficiera aussi d'une exonération d'impôts sur une période de 10 ans à compter du moment où la production atteindra 10 tonnes de fruits à l'hectare sur au moins 3 000 hectares. Tout compte fait, la SGSOC paiera un loyer de seulement 0,50 à 1,00 USD par hectare et par an.

Herakles affirme qu'elle prévoit d'utiliser uniquement des terres « dégradées » et des « forêts secondaire », mais elle a déjà ouvert une route de 3 km, près de Talangaye, qui pénètre profondément dans la forêt tropicale, et elle a abattu des étendues de forêt tropicale pour ses plantations, sans autorisation du ministère des Forêts, dans une zone réservée, le Parc national de Bakossi. Cela lui a valu une citation à comparaître et la saisie de son équipement.

L'Institut Oakland a produit lui aussi un rapport [2] et une vidéo [3] qui révèlent les impacts déjà ressentis par de nombreux petits agriculteurs qui risquent de perdre leurs terres à cause du projet, dans un pays où la production agricole emploie 70 % de la population. Dans tous les villages situés à l'intérieur de la concession, les agriculteurs s'opposent au projet d'Herakles Farms, surtout parce que de nombreuses familles n'auront bientôt plus de terres à cultiver si l'entreprise est autorisée à exécuter ses plans.

Bien que le contrat ne lui accorde pas le droit de commencer à fonctionner, la SGSOC a déjà commencé la démarcation de sa plantation à l'insu ou sans l'approbation des propriétaires fonciers traditionnels. D'après les agriculteurs, « ils sont entrés dans la forêt à l'insu du village... et ils ont délimité la zone ». « Nous voulons qu'ils s'en aillent et qu'ils nous laissent en paix. » « Nous n'avons pas besoin d'eux, nous sommes très bien comme ça. » « Nous allons lutter à mort pour notre terre. »

La compagnie a construit des pépinières à trois endroits, et certains villageois le regrettent maintenant : « Je dois dire que nous avons commis une grosse erreur en permettant à l'entreprise d'installer sa pépinière dans notre village. Mais l'entreprise nous a dit que, si nous lui donnions de la terre pour sa pépinière, elle allait nous bâtir des maisons, nous apporter la lumière et l'eau, nous construire un hôpital. Mais depuis, rien n'a été fait dans le village », a dit un des petits agriculteurs.

Un des principaux arguments que donne la SGSOC pour justifier son affirmation qu'elle apportera le développement économique à la région est qu'elle créera 7 500 nouveaux emplois pendant la durée du projet. Or, en cultivant leur propre terre et en vendant leurs diverses productions sur les marchés locaux les agriculteurs indépendants ont en fait la possibilité de gagner quatre fois plus que ce qu'ils gagneraient en travaillant pour une compagnie agro-industrielle. La plupart d'entre eux cultivent de nombreux produits – millet, cacao, manioc, noix de cola, mangue sauvage, haricots, riz, fruits et même palmier à huile – à titre individuel ou en coopératives. La chasse, la pêche et la cueillette de produits forestiers (des aliments mais aussi des plantes médicinales et du bois de chauffage) sont des activités courantes dans la région. L'évaluation d'impact environnemental et social (EIES) a reconnu que l'application massive de produits chimiques, habituelle dans les plantations de grandes dimensions, représente un grave danger pour les sources d'eau et pour les populations de poissons, ainsi que pour les réserves d'eau potable. L'EIES signale que l'effet négatif de la plantation industrielle de palmiers à huile sera « considérable » et « de longue durée ».

« lci, tout le monde est auto-employé. Nous avons des plantations de cacao » ; « nous n'avons

pas besoin de palmiers, nous avons suffisamment de palmiers à nous », disent dans la vidéo de nombreuses personnes interviewées. L'agro-diversité leur permet d'assurer leur souveraineté alimentaire : « nous avons tout dans notre village : du manioc, du cacao, de l'huile de palme, du macis, des mangues que nous vendons, des noix de cola et de bita cola. Nous n'avons pas une seule chose dans notre terre, nous avons beaucoup de choses qui nous rapportent de l'argent, nous n'avons pas besoin qu'on vienne nous déranger. Nous ne sommes pas dans l'embarras. Alors, pourquoi dites-vous [SGSOC] que nous avons faim ? Nous n'avons pas besoin de vous. »

Le cas d'Herakles/SGSOC au Cameroun s'inscrit dans l'accaparement de terres pratiqué par des investisseurs qui, sur une période d'un peu moins d'une année, se sont emparés d'environ 56 millions d'hectares, dont 29 millions dans le continent africain, au sud du Sahara. Les rapports du CED et de l'Institut Oakland illustrent les problèmes auxquels sont exposés les communautés, l'environnement et le pays entier lorsque de grandes plantations industrielles y sont établies.

Comme dit le président de Nature Cameroon, « Nous devons nous inquiéter : de quoi vivrait la population... si nous devions donner 70 000 hectares à une seule personne, à une compagnie ? Que resterait-il pour les communautés ? »

Article basé sur les rapports suivants : [1] « Le treizième travail d'Héraklès ? Étude sur la concession foncière de SGSOC dans le Sud-Ouest du Cameroun », Samuel Nguiffo et Brendan Schwartz, Centre pour l'environnement et le développement (CED) :

http://www.forestpeoples.org/sites/fpp/files/publication/2012/02/13e-travail-d-heracles-fr-ok.pdf; [2])"Understanding Land Investment Deals In Africa. Massive Deforestation Portrayed As Sustainable Development: The Deceit Of Herakles Farms In Cameroon Land Deal Brief", septembre 2012, The Oakland Institute:

http://www.oaklandinstitute.org/sites/oaklandinstitute.org/files/Land_deal_brief_herakles.pdf_; [3] "The Herakles Debacle", vidéo produite par The Oakland Institute: http://www.youtube.com/watch? feature=player_embedded&v=EgrFvayJhE0#_!.

|--|

- Indonésie : la lutte des agriculteurs contre les plantations de palmier à huile et d'acacia, pour la défense de leur terre et de leur souveraineté alimentaire

La lutte dans le district de Geragai

Jusqu'en 2011, 18 compagnies avaient au total 663 809 ha de concessions dans des zones boisées réparties sur 8 régences de la province de Jambi, Sumatra. Près de 50 % de cette surface – 293 812 ha – sont contrôlés par une seule grande société, la PT WiraKaryaSakti (PT WKS), filiale du groupe Sinar Mas. La concession de la PT WKS est répartie sur 5 régences : Tebo, Batanghari, Muaro Jambi, TanjungJabung Barat, et TanjungJabung Timur.

Dans le district de Geragai, situé dans la régence de TanjungJabung oriental, la PT WKS a reçu en concession, en 2004, 2 467 ha que le ministère des Forêts avait classés comme 'terres de culture' ou 'zones affectées à d'autres usages'; cette dénomination correspond à des zones non forestières transformées en zones forestière de production.

La concession est adjacente à la Forêt protégée de mangliers qui se trouve au nord du village de Pandang Sejahtera. Néanmoins, en raison de la difficulté d'accès la PT WKS n'y a fait aucune

plantation d'arbres, de sorte que, en 2007, les habitants de plusieurs villages ont occupé cette terre abandonnée et ont commencé à la travailler. Ils ont fait une variété de cultures (bananes, manioc, citrouilles et légumes), et ils ont construit ensemble une route et des canaux de drainage pour faciliter l'accès à la zone.

En 2010, la PT WKS a affirmé que la terre cultivée par la communauté appartenait à sa concession et elle a commencé à y planter des acacias, sans respecter la présence des paysans qui utilisaient et travaillaient cette terre depuis bien avant l'arrivée de l'entreprise. Pour maîtriser la situation, elle a fermé la route d'accès et les canaux construits par les habitants, elle a détruit les cultures de ces demiers et expulsé les familles qui se chargeaient des tâches agricoles.

À ce jour, sur les 2 467 ha de la concession, la PT WKS a planté 1 000 ha d'acacias. La communauté garde le reste et s'est efforcée à plusieurs reprises d'éviter que la compagnie s'empare de la terre : elle a protesté contre Sinar Mas, envoyé une lettre à PT WKS, organisé des manifestations, construit des barricades, expulsé de la zone les employés de l'entreprise et démantelé leurs campements, en plus d'entreprendre un processus de discussion avec la compagnie, facilité par le gouvernement de la régence de TanjungJabung oriental.

La lutte dans la régence de Batanghari

Un autre cas de résistance dans la province de Jambi est celui qui se déroule dans la régence de Batanghari. Traversée par le fleuve Batanghari et bénéficiant d'un climat subtropical, la région possède de nombreuses richesses naturelles et les sols s'adaptent très bien à l'agriculture de subsistance locale, par exemple à celle du riz.

Fin 201, le régent de Batanghari a fait connaître son « Programme d'autosuffisance alimentaire », qui comportait d'affecter une zone à la culture du riz, de fournir gratuitement des semences et des fertilisants, et de donner à chaque groupe d'agriculteurs l'équipement et les machines nécessaires.

Pourtant, vers le milieu de 2012 le régent a délivré à la PT Inti Citra Agung (PT ICA) un permis pour la plantation de palmiers à huiles dans une concession de 7 800 hectares. La concession s'étend sur 9 villages du district de Mersam : Sungai Puar, Sengkati Kecil, Sengkati Gedang, Teluk Melintang, Kembang Tanjung, Mersam, Rambutan Masam, Sungai Lais et Benteng Rendah.

Mersam est un district producteur de riz, et la plupart des habitants de ces neuf villages sont des agriculteurs de subsistance. Les riziculteurs d village de Mersam pensent que, si la PT ICA est autorisée à y faire une plantation de palmiers à huile, les conséquences pour cette zone productrice d'aliments et d'eau seront catastrophiques.

La zone boisée fournit du rotin aux membres de la communauté, qui le transforment en outils de plusieurs sortes pour leurs activités quotidiennes. « Si le gouvernement veut atteindre l'autosuffisance alimentaire au moyen du riz, il doit annuler le permis de la PT ICA », ont dit les habitants du village de Mersam qui refusent le projet de plantation de palmiers de l'entreprise. Ils craignent que près de 1 000 hectares de rizières ne soient endommagés et perdus si on établit ne plantation de palmier à huile dans leur village.

Les habitants de Mersam sont au courant aussi des conflits fonciers que l'entreprise a causés dans d'autres villages : « Voyez ce qui s'est passé à Paseban. Depuis que la plantation de palmiers à huile est là, la terre est sèche, de sorte que les agriculteurs doivent acheter du riz pour

manger. En fait, les plantations industrielles de palmiers à huile aboutissent à des conflits », affirme M. Suhaimi, leader de l'organisation d'agriculteurs de Sungai Lais. « Par conséquent, nous avons intérêt à défendre notre terre... Il ne faut pas permettre que la compagnie la prenne! », conclut-il.

L'opposition de la communauté agricole de Mersam bénéficie du soutien du représentant parlementaire de la régence de Batanghari, ainsi que de plusieurs organisations non gouvernementales telles que Yayasan SETARA Jambi, Yayasan CAPPA-Ecological Justice et Perkumpulan Hijaudan Aliansi Gerakan Reforma Agraria (AGRA). « En accordant un permis à la PT ICA, le régent de Batanghari conspire contre les cultivateurs de produits alimentaires. Pourquoi n'écoute-t-il pas la société ? Le riz est un produit local qui croît et se développe en harmonie avec la vie agricole des paysans. Les agriculteurs locaux ne mangent pas d'huile de palme. Le régent doit prendre la décision définitive de révoquer le permis de la PT ICA car celle-ci va endommager les terres productrices d'aliments », a dit Nurbaya Zulhakim, activiste de Yayasan SETARA, qui a beaucoup fait pour aider les agriculteurs de Mersam.

Avec plusieurs organisations non gouvernementales, les agriculteurs de Mersam vont continuer de lutter pour défendre leur terre, en faisant respecter leur souveraineté alimentaire et en refusant que la plantation de palmiers à huile s'étende sur leur village. La Journée mondiale de l'alimentation devrait être une occasion de soutenir les agriculteurs locaux, les villageois et les populations qui luttent décidément pour leurs droits territoriaux et leur souveraineté, et contre l'imposition de la monoculture industrielle mondiale.

	<u>index</u>

- Portugal : pétition contre l'invasion du territoire par les eucalyptus

Le 21 septembre dernier, les organisations écologistes portugaises *Liga para a Proteção da Natureza* (Ligue pour la protection de la nature) et *Quercus* ont commémoré la Journée internationale contre la monoculture d'arbres en lançant une pétition contre le projet d'un nouveau régime de boisement et de reboisement, récemment présenté par le gouvernement.

La pétition explique qu'une partie des problèmes que subissent les forêts du Portugal, dont la plupart sont de petites propriétés privées, est la prolifération des plantations d'eucalyptus, une espèce exotique qui domine dans les plantations en régime de monoculture destinées surtout à la production de pâte à papier.

Les plantations industrielles d'eucalyptus ont perturbé l'écosystème forestier, aussi bien par la destruction de la végétation naturelle que par l'érosion qu'elles ont provoquée à cause des modifications profondes des sols et du régime hydrologique.

D'après l'Inventaire forestier national, en 2005 – 2006 la superficie couverte de plantations d'eucalyptus était de 740 000 ha, mais celle-ci a augmenté de façon désordonnée, sans qu'on ait adopté des mesures de protection pour minimiser la perte de biodiversité et pour limiter les incendies.

D'autre part, les incendies, la faible productivité des plantations dans les régions montagneuses et d'autres raisons conjoncturelles ont poussé les propriétaires à abandonner les plantations d'eucalyptus, de sorte que le risque d'incendie a augmenté. La dégradation devient permanente

du fait des caractéristiques de l'eucalyptus et des difficultés pour financer la reconversion des zones abandonnées dans les zones rurales.

Le projet de révision du Code forestier présentée par le gouvernement ne vise qu'à modifier la réglementation concernant la plantation d'arbres, de manière à supprimer toute restriction à l'établissement de plantations d'eucalyptus. Les seuls bénéficiaires en sont les industries papetières et leurs fournisseurs d'eucalyptus, au détriment de l'intérêt général.

Les organisations appellent la société portugaise à signer la pétition « Contre l'invasion des eucalyptus – Projet de révision de la législation concernant l'afforestation », en visitant les pages Web http://www.peticaopublica.com/?pi=PCE2012 et

http://www.guercus.pt/scid/webguercus/defaultArticleViewOne.asp?categoryID=567&articleID=3938

	r	1	1 6	э,
- 1		н.	16	· ,

LES GENS SE METTENT À L'OEUVRE

- Indonésie: des agriculteurs protestent contre l'expulsion causée par un Échange Dette/Nature

Une quarantaine d'agriculteurs d'une organisation membre de La Vía Campesina (Serikat Petani Indonesia) de la province de Jambi ont manifesté le 16 octobre, devant l'ambassade d'Allemagne, contre les effets négatifs d'un accord d'échange dette/nature signé en 2007 par le gouvernement allemand et les autorités indonésiennes. L'accord avait pour objectif de protéger les forêts tropicales de Sumatra, mais il a abouti en fait à l'expulsion, l'incendie des maisons et l'arrestation des agriculteurs qui vivaient depuis longtemps dans la zone.

Source: http://www.metrojambi.com/v1/metro/11013-puluhan-petani-merangin-demo-kedutaan-jerman.html.

index	

- Brésil : soutenez la cause indigène

Les organisations « Juges pour la démocratie » et CIMI organisent au Brésil une pétition adressée à plusieurs autorités brésiliennes,

- pour réclamer la démarcation urgente des terres indigènes du pays, rappelant qu'il existe une situation de calamité, celle des Guaranis-Kaiowá de Mato Grosso do Sul ;
- pour protester contre la lenteur, dans le Tribunal suprême fédéral, des démarches concernant la régularisation agraire des terres indigènes ; du fait de cette lenteur, les communautés indigènes se retrouvent aujourd'hui dans des situations très graves ;
- contre une proposition d'amendement de la Constitution (PEC 215) qui prétend transférer de l'Exécutif au Législatif le pouvoir de décision concernant la démarcation des terres indigènes du pays.

Les Guaranis-Kaiowá qui vivent dans le territoire PyleitoKue/Mbarakay ont annoncé dans une lettre qu'ils préfèrent mourir plutôt que de quitter leur territoire en vertu d'un ordre d'expulsion et sous des menaces, et ils demandent au gouvernement et à la justice brésilienne que l'ordre

d'expulsion soit révoqué et que leurs territoires soient délimités.

Pour soutenir cette initiative et signer la lettre en question (disponible en portugais, en anglais, en français, en espagnol et en italien) veuillez visiter :

http://www.causaindigena.org/causaindigena_english.php_.

- 1	nd	ΔV
- 1	11(1	-x

- Indonésie : victoire juridique contre une plantation de palmier à huile

La Haute Cour administrative (PTTUN) de Medan a statué en faveur de l'organisation WALHI, annulant les décisions administratives qui avaient abouti à délivrer à la PT Kalista Alam le permis de faire une plantation de palmiers à huile d'une superficie de 1 605 hectares dans la forêt de tourbière de Rawa Tripa, district de Nagan Raya, Aceh.

Selon le directeur exécutif national de WAIHI, Abetnego Tarigan, « la décision de la PTTUN de Medan établit un précédent favorable à l'application de la législation environnementale et aux efforts de conservation en Indonésie, un pays qui n'a presque jamais fait cause commune avec les gens et l'environnement ».

http://www.ejolt.org/2012/09/victory-in-lawsuit-appealon-rawa-tripa-a-jurisprudence-for-environmental-law-enforcement-in-indonesia/

<u>index</u>

- Birmanie / Myanmar : lettre de solidarité mondiale contre l'accaparement de terres

La deuxième « Commercial Farm Asia », une foire qui rassemble des investisseurs et des représentants du gouvernement du Myanmar et d'autres pays du Sud-Est asiatique, s'est tenue à Yangon, Myanmar, les 11 et 12 octobre. L'objectif était de discuter sur la manière de faciliter et d'élargir les investissements en agriculture industrielle et en industries extractives.

En réponse, des organisations d'agriculteurs et des organisations écologistes, pour la justice sociale et pour la paix de tout le pays se sont rassemblées la veille de la foire agro-industrielle pour attirer l'attention sur la destruction que ces investissements vont provoquer. L'agriculture industrielle et l'extraction de ressources à grande échelle ont déjà causé la dépossession des communautés locales et des producteurs d'aliments, et des violations des droits des travailleurs, des agriculteurs, des pêcheurs et des communautés indigènes. La foire agro-industrielle aggravera ces problèmes en fournissant aux investisseurs davantage de moyens légaux de s'emparer des terres et des ressources naturelles.

Les agriculteurs, les travailleurs et les activistes sont venus de tout le pays, depuis des zones qui ont été spécialement ciblées ces dernières années pour des investissements en infrastructures et en agriculture qui ont abouti à la dépossession pure et simple des propriétaires des terres. Ils ont échangé des informations, des expériences et des connaissances, et discuté sur la manière d'aider les communautés locales à défendre leurs terres et leurs biens.

À cette occasion, une lettre de solidarité internationale qui a bénéficié de beaucoup de soutien a été lue et communiquée à des réseaux et des activistes d'autres régions du pays, qui luttent pour

défendre leurs terres, leurs ressources et leurs droits.
Voir la lettre sur http://farmlandgrab.org/post/view/21128 .
index
RECOMMANDATIONS
- Brésil : vidéo documentaire contre la certification FSC, « durable sur le papier »
Un documentaire lancé en Belgique en 2011 est disponible sur la toile. Réalisé par les journalistes An-Katrien Lecluyse et Leopold Broers, il dénonce la certification FSC d'une des principales entreprises brésiliennes, Veracel Celulose, propriété de Fibria et de la transnationale suédo-finlandaise Stora Enso.
Le documentaire montre, d'une part, que le label FSC ne garantit pas une « gestion durable », de sorte qu'il trompe les consommateurs des produits qui le portent ; d'autre part, il montre que la non-durabilité de la monoculture d'eucalyptus, certifiée par le FSC, est directement liée à la consommation excessive de papier dans les pays du Nord.
Vous trouverez la vidéo en français sur https://vimeo.com/33334675 , en portugais sur http://www.youtube.com/watch?v=r-gH40WLL2Y&feature=youtu.be , et en anglais sur http://vimeo.com/50781178 .
index
- Motion sur les sites naturels sacrés
L'UICN a approuvé une motion sur les sites naturels sacrés : « Sites naturels sacrés. Appui en faveur des protocoles traditionnels et du droit coutumier face aux men aces et défis mondiaux ». La déclaration initiale a été rédigée par la Fondation Gaia (http://www.gaiafoundation.org/) avec des contributions du Réseau africain pour la biodiversité (http://www.africanbiodiversity.org/) et la Déclaration sur les lois coutumières africaines pour la protection des sites naturels sacrés rédigée par les gardiens des sites sacrés du Kenya, d'Éthiopie, d'Afrique du Sud et d'Ouganda ; Christopher McLeod du Sacred Lands Film Project (http://www.sacredland.org), Rob Wild et Bas Verschuuren, de l'Initiative Sites Naturels Sacrés (http://sacrednaturalsites.org), Gleb Raygorodetsky de l'Université des Nations Unies, avec l'aide d'un réseau d'alliés. Le texte de la motion est disponible sur http://sacredland.org/media/Motion-054-2012-final.pdf .
<u>index</u>